



EB-2013-0420

AVIS DE REQUÊTE

Union Gas Limited a déposé une requête en vue d'obtenir l'approbation de la construction d'un oléoduc de gaz naturel de remplacement dans la ville de Lakeshore dans le comté d'Essex

La requête

Union Gas Limited a déposé une requête auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) en vue d'obtenir l'autorisation de construire un oléoduc de gaz naturel de 20 pouces de diamètre et de 13 kilomètres de long ainsi que les installations annexes dans la ville de Lakeshore, dans le comté d'Essex. La carte jointe illustre en détail le trajet de l'oléoduc proposé.

Le coût de construction de l'oléoduc est d'environ 29,6 millions de dollars.

La raison de cette requête

Union Gas Limited explique que cet oléoduc de 20 pouces de diamètre remplacera la portion de l'oléoduc de Panhandle mesurant actuellement 16 pouces de diamètre. La construction d'un nouvel oléoduc éliminera le risque qui pèse sur la fiabilité de l'oléoduc existant et fournira une capacité supplémentaire pour la croissance future du réseau Panhandle d'Union.

Le rôle de la Commission de l'énergie de l'Ontario

La CEO tiendra une audience afin de déterminer si la demande d'Union visant à construire un oléoduc est approuvée ou non.

Donnez votre avis

Il existe différentes façons de participer au processus :

- Vous pouvez demander à participer activement au processus afin de participer activement à l'instance;
- Vous pouvez déposer une lettre de commentaires auprès de la CEO;
- Vous pouvez participer à titre d'observateur, ce qui vous permet de recevoir les documents de la CEO relatifs à l'audience et de suivre l'instance sans toutefois y participer activement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les différentes façons de participer, nous vous invitons à vous rendre sur notre site Web à la page

www.ontarioenergyboard.ca/participate

Échéances

Pour participer à l'audience activement ou à titre d'observateur, vous devez soumettre votre demande auprès de la CEO au plus tard [**10 jours suivant la publication du présent document**]. Passée cette date, l'audience aura lieu sans votre participation. Vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente affaire.

Si vous décidez de déposer une lettre de commentaires, vous devez le faire au plus tard [**30 jours suivant la publication du présent document**].

Renseignements personnels

Vos renseignements personnels sont traités en fonction de la façon dont vous choisissez de participer à l'audience.

Si vous présentez une lettre de commentaires ou participez à l'audience à titre d'observateur, votre nom et le contenu de cette lettre figureront dans le dossier public et sur le site Web de la CEO. Toutefois, votre numéro de téléphone, votre adresse, votre numéro de télécopieur ainsi que votre adresse courriel seront retirés de la lettre. Tous les renseignements relatifs à l'entreprise seront accessibles au public.

Si vous participez à titre d'intervenant, le contenu des documents que vous présenterez à la CEO, y compris votre nom et vos coordonnées, sera versé au dossier public et publié sur le site Web de la CEO.

Audience orale ou audience écrite

La CEO n'a pas encore décidé si elle organisera une audience écrite ou orale dans cette affaire. Cette décision sera prise plus tard dans le processus.

Apprenez-en plus

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette audience et sur les différentes façons de participer, nous vous invitons à vous rendre sur notre site Web à la page www.ontarioenergyboard.ca/participate ou à communiquer avec notre centre des relations avec les consommateurs par téléphone au 1-877-632-2727. Vous pouvez consulter tous les documents liés la présente l'affaire en saisissant le numéro de dossier EB-2013-0420 sur le site Web de la CEO.

Cette audience sur les tarifs sera tenue en vertu de l'article 90 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, L.O 1998, chap. 15 (annexe B).

Adresses**La Commission :**

Commission de l'énergie de l'Ontario
C.P. 2319
27^e étage
2300, rue Yonge
Toronto (Ontario) M4P 1E4

À l'attention de : Secrétaire de la
Commission

Dépôts :

www.pes.ontarioenergyboard.ca/eservice/

Courriel :

boardsec@ontarioenergyboard.ca

Tél. : 1-888-632-6273 (sans frais)

Télé. : 416-440-7656

Le requérant :

Union Gas Limited
50, promenade Keil Nord
Chatham, Ontario
N7M 5M1

À l'attention de :

Mark Murray

Directeur, réglementation et acquisition des terres

Courriel : mmurray@spectraenergy.com

Tél. : 519-436-4601

Télé. : 519-436-4641

FAIT à Toronto, le 22 janvier 2014

Commission de l'énergie de l'Ontario

Original signé par

Kirsten Walli

Secrétaire de la Commission

ANNEXE A

À

UNION GAS LIMITED

DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE UN OLÉODUC DE GAZ NATUREL

NUMÉRO DE DOSSIER EB-2013-0420

22 janvier 2014

Carte de l'emplacement

Union Gas Limited Proposed Panhandle NPS 16 Replacement (Lakeshore) Project



Lake St. Clair

Puce

Belle River

Strong Rd.
Golfview Dr.

West Puce Rd.

County Rd. 42

Belle River Rd.

Renaud Line Rd.

Puce Rd.

East Ruscom R. Road

Schedule A

LEGEND:

— — Proposed Pipeline Replacement Route

750m 0 1500m



HORIZONTAL SCALE 1:50,000